

Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Baulne, Cerny, Champcueil, Chevannes, Echarcon, La Ferté-Alais, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, Mennecy, Nainville-les-Roches, Ormoy, Saint-Vrain, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit

SPECIAL

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis le mois d'avril 2007, la collecte des encombrants est à la demande, c'est-à-dire qu'il faut prendre rendez-vous en appelant le n° de téléphone suivant :

le 0 810 00 91 91
coût d'un appel local



PRENDRE RENDEZ-VOUS
au 0 810 00 91 91



du lundi au vendredi
de 6h30 à 19h
et le samedi de 8h à 12h

- sauf jours fériés -

Pourquoi la collecte des encombrants à la demande ?

En mettant en place ce type de collecte, la Communauté de Communes poursuit plusieurs objectifs :

- Mieux maîtriser la nature des objets mis aux encombrants. Les opérateurs de la plateforme téléphonique vous informent sur le type de déchets acceptés et refusés et vous apporteront les solutions pour pouvoir les éliminer ;
- Limiter l'amoncellement de déchets sur la voirie publique (problème de propreté et de sécurité) ;
- Mettre en oeuvre de manière responsable la nouvelle réglementation sur les Déchets d'Équipements Électrique et Électronique (DEEE) qui impose le recyclage de ces équipements et vise à limiter l'enfouissement de ces déchets, source de pollution ;
- Limiter les coûts, par une meilleure maîtrise des tonnages de déchets collectés.

Comment cela se passe ?

ÉTAPE 1

Vous appelez au numéro suivant :

0810 00 91 91

Nous avons besoin des informations suivantes

*Votre
Commune*

La Communauté de Communes du Val d'Essonne gère 17 communes

*Liste
des objets
à collecter*

Tous les objets qui vous encombrant, ne sont pas des encombrants, ex : gravats, réfrigérateur...
Les opérateurs vous informeront et vous sensibiliseront sur le type de déchets acceptés et refusés et vous apporteront les solutions pour pouvoir les éliminer.
La quantité a été limitée afin de pouvoir assurer le service pour tous.

Votre identité

Afin de vous identifier

Votre adresse

Si l'adresse où vous déposez vos encombrants est différente de votre adresse, n'oubliez pas de le préciser.

*Votre numéro
de téléphone*

Pour vous prévenir d'éventuels changements

Précisions

Les informations que vous jugerez opportun de devoir indiquer

ÉTAPE 2

Une date de collecte vous sera alors donnée

ÉTAPE 3

Vous sortez la veille au soir, vos encombrants à l'adresse que vous avez indiquée au moment de la prise de rendez-vous et sur le domaine public. En effet, le personnel qui effectue la collecte n'a pas le droit de rentrer chez vous.

ÉTAPE 4

Le camion de collecte passe le jour de votre rendez-vous (la collecte s'effectue dans la journée) .

***En cas de problème : vous devez appeler
la Communauté de Communes du Val d'Essonne au 01.64.93.21.20***



**COLLECTER LES ENCOMBRANTS
POUR EVITER LES DEPOTS SAUVAGES,**



**C'EST PRESERVER
NOTRE ENVIRONNEMENT
POUR NE PLUS VOIR CELA...**



IMPORTANT

- **Sans rendez-vous**, vos encombrants ne seront **pas collectés**.
- Déposer ses encombrants en même temps que ceux de son voisin qui a pris rendez-vous ne permet pas leur collecte.
- Le délai demandé pour un rendez-vous est de **4 semaines maximum**.
- La quantité était officiellement limitée à 1 m³ par foyer mais nous avons demandé au collecteur que cette quantité soit légèrement supérieure tout en restant dans des limites raisonnables. Cependant, la décision a été prise d'augmenter la **quantité acceptée jusqu'à 2 m³** (soit le double).
- Le service ne fait **pas l'objet de facturation** pour le demandeur ! il est financé à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.)
- Vous pouvez aussi apporter vos encombrants en **déchèterie**.
- Ne sont pas inclus dans ce service, les vidages de maison.*
- Pour se débarrasser de ses objets **encombrants réparables ou réutilisables**, pourquoi ne pas faire appel à des associations ou des entreprises d'insertion oeuvrant dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ?

* pour faire vider votre maison, vous pouvez vous rendre en déchèterie ou faire appel à un prestataire privé de locations de bennes (voir les pages jaunes).



MEMO A CONSERVER



LES DECHETERIES



Corbeil - Essonnes : 14 rue Emile Zola - 91100 Corbeil-essonnes - Tèl. 01.60.88.91.63

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h-12h15 et 14h-18h/Hiver 17h - Dimanche : 9h-12h



Lardy : rue Jacques Cartier - 91510 Lardy - Tèl. 01.60.82.78.63

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h-12h et 14h-18h/Hiver 17h



Milly-la-Forêt : ZI le Chenais - 91490 Milly-la-Forêt - Tèl. 01.64.98.94.66

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h-12h et 13h-18h/Hiver 17h - Dimanche : 9h-12h



Sainte-Geneviève-des-Bois : 13 rue Paul Langevin - 91700 Ste Geneviève des Bois

Tèl. 01.60.16.60.67

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h-18h/Hiver 17h - Dimanche : 9h-13h/Hiver 12h



Vert-le-Grand : Route de Braseux - 91810 Vert-le-Grand - Tèl. 01.64.56.99.24

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h-12h et 13h-18h/Hiver 17h - Dimanche : 9h-12h



Ballancourt-sur-Essonne : Lieu dit "La Vallée" - 91610 Ballancourt-Sur-Essonne

OUVERTURE AU 1ER SEMESTRE 2009

Une fois lu, ce document est à jeter dans la poubelle Jaune papier/emballage (Mennecy, Champcueil, Chevannes, Ormoy, Saint-Vrain et Vert-le-Grand) ou à déposer au Point d'apport volontaire papier pour les autres communes.

Comité de rédaction : Communauté de Communes du Val d'Essonne - 8 rue de la Poste - BP 63 - 91540 MENNECY

tél : 01 64 93 21 20 fax : 01 64 93 22 03 - courriel : ccve@ccvallessonne.com - site officiel : www.cc-val-essonne.fr

Impression : Willaume Egret, RCS B 958 200 610 - Imprimé en 22 530 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Conception : CCVE - IM

